

# **ACTION HUMANITAIRE FRANCE**



**Ministère de l'Europe  
et des Affaires étrangères**

## Révision de la Stratégie Humanitaire de la République Française

### Evaluation participative

*Afin d'élaborer la nouvelle Stratégie humanitaire de la République française pour les 4 prochaines années (2018-2022), le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères a lancé en janvier 2017 une procédure inédite d'évaluation de la précédente Stratégie (2012-2017) en adressant un questionnaire à ses principaux partenaires, ONG, collectivités territoriales et fondations d'entreprises.*

*Afin de favoriser la transparence et d'enrichir le débat public sur les questions humanitaires, le Ministère publie ici une synthèse des réponses :*

#### **I. Regards sur la première Stratégie humanitaire (2012-2017) : une démarche saluée, des résultats perfectibles.**

Les résultats de l'évaluation montrent que la Stratégie humanitaire est bien connue, et que ses objectifs (renforcement du lien urgence-développement ; amélioration de l'efficacité de l'aide par la formation, l'évaluation et la recherche ; financement de la sécurité ; actions de prévention et de préparation) sont adaptés. Leur mise en œuvre est toutefois jugée partielle.

Deux points forts ressortent. Ils concernent d'une part la création de la CNH (Conférence nationale humanitaire) en 2012 et d'autre part, celle du GCH (Groupe de concertation humanitaire) en 2013, qui ont permis de renforcer le partenariat entre l'Etat et les ONG humanitaires. Mais les modalités de fonctionnement de ces instances pourraient être améliorées pour produire davantage de résultats concrets.

Le développement d'initiatives visant à faire pleinement respecter le droit international humanitaire (DIH) fait l'unanimité des répondants. Si le renforcement du DIH n'est « jamais suffisant, de toute façon », il y a une appréciation positive du leadership de la France sur ces questions. Quelques critiques demeurent sur des questions ou événements précis.

Les acteurs de l'humanitaire saluent donc la Stratégie 2012-2017, jugeant qu'elle a constitué un pas dans la bonne direction, et portent un regard positif sur leur travail avec le Centre de crise et de soutien (CDCS). Les réserves portent sur les moyens consacrés à l'humanitaire qui ne seraient pas à la hauteur des ambitions affichées par la Stratégie. En outre, les acteurs attendent une communication publique renforcée et estiment que la Stratégie Humanitaire doit avant tout gagner en opérationnalité et en visibilité.

## **II. L'aide humanitaire : une efficacité reconnue, mais un besoin accru de moyens**

L'évaluation souligne les atouts de l'aide humanitaire française : simplicité et flexibilité des procédures, rapidité de décaissement, effet de levier, dialogue de qualité avec les ONG.

Le regard est plus critique sur la lisibilité du dispositif français et sur son caractère innovant. Il est relevé la faiblesse des financements accordés tant aux organisations internationales qu'aux acteurs locaux, ainsi que celle des financements non-affectés et/ou pluriannuels.

Le dispositif français est jugé plus efficace sur la stricte urgence et sa traduction la plus pure, la réponse à une catastrophe naturelle, que sur les crises liées aux conflits, les crises prolongées et l'appui à la résilience des populations. Parmi les réponses, il est vivement souhaité un accroissement des moyens, la simplification des guichets, le renforcement du *continuum* humanitaire-développement (ainsi que l'accroissement du soutien aux acteurs locaux, connexe à cette problématique) et une programmation pluriannuelle.

## **III. La diplomatie humanitaire : le respect du DIH comme priorité**

Trois priorités ressortent clairement de l'évaluation : en premier le respect du Droit international humanitaire et la protection des civils ; vient ensuite la simplification du système humanitaire international – flexibilité des financements, allègement des procédures ; et enfin la meilleure coordination des acteurs (locaux/internationaux, ONG/Organisations internationales).

## **IV. Des recommandations pour la nouvelle Stratégie 2018-2022**

Les réponses à cette enquête d'évaluation ont fait ressortir quelques recommandations pour la Stratégie 2018-2022 qui portent à la fois sur le fond :

- les financements,
- la consolidation du lien humanitaire-développement,
- l'accroissement du soutien aux acteurs locaux et la promotion du droit international humanitaire

et sur la méthode :

- en amont, avec comme préconisation une large concertation de l'ensemble des acteurs, y compris internationaux. (Dans cette perspective, la Stratégie Humanitaire devrait s'inscrire davantage dans le corpus international existant – cadre européen de référence, engagements du Sommet humanitaire mondial, *Grand Bargain*... – et s'inspirer des stratégies nationales des partenaires européens) et,

- en aval, un effort spécifique à faire sur la communication et un meilleur suivi des engagements pour accroître la redevabilité.

***Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères mènera les travaux d'élaboration de la nouvelle Stratégie humanitaire de la République française en tenant compte de ces enseignements et préconisations, et poursuivra la concertation avec les acteurs de l'humanitaire au sein du Groupe de concertation humanitaire qui a missionné un groupe de travail ad hoc.***

***La Stratégie Humanitaire 2018-2022 sera adoptée au printemps 2018 à l'occasion de la 4<sup>ème</sup> Conférence nationale humanitaire.***